

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL 16 MAI 2025

Présents : Évelyne PRÊLE, Didier LACROIX, Claude MUNCH, Valérie MOREL, Anthony RAILLARD, Louis BESACIER

Absents : Clément FUGIER, Juliette SABLIER, Nadège CUMINATTO

Secrétaire de séance : Jacqueline THÉRY

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 4 avril 2025

Demande de subvention régionale pour la salle Villand.

Le montant de cette subvention serait de 40 000€ mais lié à celui des travaux

Autorisation est donnée au maire de faire cette demande et de signer les documents nécessaires.

Demande de subvention pour la maison des associations :

Bonus ruralité : 5000€

Subvention départementale : 10 000€

Demande de DETR de 27 000€

Autorisation est donnée au maire de faire cette demande et de signer les documents nécessaires.

Rétrocession de 2 parcelles de terrain à La Croix Rouge qui avaient été utilisées pour l'élargissement de la route.

Autorisation est donnée au maire d'entreprendre les démarches

Vente de la parcelle A263, d'une surface de 390m<sup>2</sup>, située à la Cime du Bourg. Le prix a été fixé et accepté à 500€ avec les frais notariaux à la charge des acquéreurs.

Acceptation à l'unanimité

Questions diverses :

Ouverture des plis concernant les travaux salle Etienne Villand, le 27 mai.

Le choix des entreprises se votera au prochain conseil, le 20 juin. Il serait souhaitable que les travaux puissent démarrer en septembre.

Exploitation forestière : Mise au catalogue de vente du printemps l'éclaircie des parcelles 1 2 5 8

Thibaut MOREL l'employé communal a donné sa démission et a quitté son poste le 6 mai 2025. Il a été remplacé par Arevchat ATANESYAN qui a pris ses fonctions le 5 mai 2025,

Présentation du PLUIH (plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat)

Jean François DAUVERGNE, conseiller du président de la COR nous le présente et nous explique les conséquences pour les communes.

Pour le moment le village est en carte communale

En début de mandat le conseil avait voté contre le transfert des compétences urbanisme à la COR.

Vote du conseil communautaire : Si 20 % des communes représentant 25 % des habitants sont contre, le transfert ne se fera pas. Mais les nouveaux enjeux suite au vote de la loi climat et résilience, pousse au transfert.

Prochain conseil : 20 juin 2025